

N° 94 LE PUBLIPHOBIE 1^{er}-4-2006

« Vous ne pouvez jurer un arbre d'après son écorce. » (Proverbe anglais.) Dernier numéro paru : 1^{er}-2-2006 (17^e année).

Feuille sporadique concentrée (à diluer dans une bassine avant absorption), créée le 1^{er} janvier 1990 et déclarée comme association le 1^{er} juillet 1991 (*Journal officiel* du 24-7-1991) : « Faire prendre conscience des procédés publicitaires ou autres, destinés à mettre en condition l'opinion publique ; sensibiliser le public aux nuisances écologiques, aux déséquilibres sociaux et aux risques de manipulation psychologique liés à l'emploi ou à l'abus de ces procédés ; réfléchir sur les enjeux avoués ou non de ces derniers ; organiser des contre-pouvoirs » (statuts). (« LP » : renvoi à un ancien numéro ; « V. sect. » : renvoi à une section du présent numéro.)

I ■ *Imagine ton futur* transforme les professeurs de collège en kapos

On empoisonne un chien en cachant l'arsenic dans un morceau de viande. On manipule un collégien en glissant la publicité dans un magazine d'orientation. Telle est la nouvelle astuce de Proxirégie (groupe Nextdoor, 47, avenue de l'Europe, 92400 Courbevoie ; <http://www.proxiregie.fr>). Cette régie – au slogan très original : « Plus proche de vos cibles » – vient d'imaginer de faire distribuer son magazine *Imagine ton futur* aux collégiens par les professeurs eux-mêmes, transformés en kapos (de « Kamerad Polizei », prisonnier des camps de concentration nazis, chargé d'encadrer les autres prisonniers).

Extrait de son site : « Ce mode de diffusion inédit garantit aux annonceurs présents de toucher de manière sûre et ultraqualitative près de 1 000 000 de lecteurs de 12 à 16 ans. *Imagine ton futur*, passerelle entre les adolescents et les professionnels, a pour vocation d'aider les collégiens à envisager l'avenir avec plus de certitudes et de sérénité, à se définir et à se projeter ! [...] Proxirégie a développé une gamme de solutions plurimédia destinées à toucher les 15/35 ans là où ils se trouvent, en associant vos marques à des contextes culturels qu'ils apprécient. »

II ■ Errata

La rédaction du *Publiphobe* présente ses excuses aux lecteurs pour deux fautes. D'une part, dans la section VII du numéro 89, « Yvetot » a été écrit avec un accent, alors qu'il n'y en a pas. D'autre part, dans la section I du numéro 93, l'accent sur « coopération » n'avait pas lieu d'être, s'agissant d'une adresse électronique. Jean-Marie Glantzlen, qui nous a signalé cette coquille, a donc vu son abonnement prolongé de cinq numéros gratuits, conformément à l'offre permanente en vigueur.

III ■ Collectif des déboulonneurs : premier procès en vue (et peut-être d'autres...)

Le Collectif des déboulonneurs (V. sect. XI), né à Paris et entré en action fin **novembre 2005** (LP n° 91 à 93), a de nouveau frappé, comme prévu, fin février et fin mars. Extension au niveau national en cours. Revendication principale : 50 x 70 cm maximum pour toutes les affiches publicitaires. Moyen d'action : désobéissance civile non-violente en légitime réponse.

Février 2006. Le 24, à 19 heures, à **Paris** (angle boulevard des Capucines/rue Cambon), 2 panneaux de l'afficheur Avenir/JCDecaux ont été barbouillés (de slogans antipublicitaires bombés à la peinture) par 10 militants, devant 80 personnes. Discours, chansons, interprétation du « Barbouilleur » (LP n° 72). La police, arrivée en petit nombre à 19 h 15, a relevé les identités de quelques activistes pour leur rendre leurs cartes à 20 heures, juste avant la dispersion. Article avec photo, le lendemain, dans *Le Parisien*. Le 25, à 11 heures, à **Lyon** (place du Grand-Pont), un panneau déroulant de l'afficheur JCDecaux a été barbouillé par un militant, devant 15 sympathisants, quelques passants et journalistes. Le même jour, à 16 h 30, à **Montpellier** (angle rue Léon-Blum/avenue du Pont-Juvénal), un panneau de l'afficheur JCDecaux a été barbouillé par 2 militants devant 30 personnes et la presse (reportage, le soir, au journal télévisé de 19 heures, sur France 3 Languedoc-Roussillon ; article avec photo, le lendemain, dans *Le Midi libre*, etc.). Une fois la presse partie, la police a contrôlé l'identité de 8 membres du collectif et arrêté les 2 barbouilleurs qui ont revendiqué leur acte. Ils ont fait seize heures de garde à vue et passeront, le 27 juin, devant le tribunal correctionnel, pour dégradation en réunion de biens privés. Une conférence de presse devrait avoir lieu à Paris en mai, peut-être avec leur avocat (François Roux). Ce procès va susciter une mobilisation nationale.

Mars. Le 24, à 19 heures, à **Paris** (angle rue du Faubourg Saint-Antoine/rue de Picpus), 7 panneaux de l'afficheur Clear Channel ont été barbouillés par 7 militants, devant 70 sympathisants, dont 2 élus. Des policiers ont écouté une partie des discours de l'intérieur de leur voiture. À **Lyon** (la Part-Dieu), un panneau de l'afficheur JCDecaux a été barbouillé par 2 militants, devant 20 sympathisants et quelques journalistes. Discours et interprétation du « Barbouilleur ». Le 25, à 11 h 30, à **Rouen** (avenue de Bretagne, près du centre commercial Saint-Séver), un panneau de l'afficheur JCDecaux a été barbouillé par un militant, devant 25 sympathisants, dont une trompettiste et un jongleur de cirque. L'activiste a été arrêté et retenu au commissariat pendant 1 h 30. L'après-midi, à **Montpellier** (carrefour Jules-Binet), un panneau a été barbouillé par 2 militants, devant 30 personnes et la presse (article avec photo, dans *Le Midi libre* du lendemain).

Photos et comptes rendus détaillés : www.deboulonneurs.org, www.bap.propagande.org.

À noter : au **Mans**, une plainte a été déposée par l'afficheur JCDecaux après le barbouillage, le 26 janvier dernier, d'un panneau lui appartenant (LP n° 93).

IV ■ Antipub 82 recouvre les panneaux à Montauban (Tarn-et-Garonne)

Depuis fin 2005, une vingtaine d'activistes hostiles à l'invasion publicitaire recouvrent, une fois par mois, des panneaux illégaux de grandes bâches arborant des slogans assez gros pour être lus par les automobilistes. Avec l'aide de Paysages de France, ils prévoient de porter plainte devant le tribunal administratif. La presse a rendu compte de leur activité. Le 25 mars 2006, à 19 heures, France 3 Midi-Pyrénées a diffusé un reportage sur leur action du jour. Antipub 82 : tonimich@libertysurf.fr.

V ■ Phrases

Les usagers du métro parisien ont l'habitude d'entendre ce message diffusé par haut-parleurs : « Nous vous informons que des vide-goussets sont susceptibles d'agir dans la station. Veillez à vos effets personnels. » Un autre message serait plus utile : « Nous vous informons que des publicitaires sont susceptibles d'agir dans la station. Veillez à vos pensées personnelles. »

VI ■ Procès de la bâche de Clichy : péroraison de l'avocat de JCDecaux (Nanterre, 14 mars 2006)

La bâche géante illégale de Clichy (au bord du périphérique parisien), au pied de laquelle les associations avaient manifesté en 2005 (LP n° 91), a été démontée le 1^{er} février. Mais l'échafaudage étant toujours en place, ainsi que d'autres bâches vraisemblablement illégales sur d'autres murs du même immeuble, l'afficheur JCDecaux (auquel la bâche rapportait 100 000 euros par mois) a été quand même assigné en référé par les associations (Paysages de France, France nature

environnement et Résistance à l'agression publicitaire), au tribunal de Nanterre, le 14 mars. De ce procès, on retiendra surtout que l'avocat de l'afficheur, dans sa plaidoirie, a affirmé qu'il était préférable de voir *La Belle et le Clochard* (dessin animé de Walt Disney, objet d'une des bâches publicitaires en cause au moment du procès) plutôt que « les murs défrachis d'un immeuble en ruine couvert de tags et qui n'est en réalité qu'un squat ». Le même avocat a terminé sa péroraison en s'adressant à la juge sur un ton pleurnichard : « Laissez mes enfants voir *La Belle et le Clochard* ! » Jugement : le 4 avril.

VII ■ Rencontre avec le philosophe Michel Serres (Paris, 21 mars 2006)

Le rédacteur du *Publiphobe* a rencontré le philosophe Michel Serres, de l'Académie française, sur son stand au Salon du livre. Relation quasi littérale de leur échange : « Savez-vous que vous êtes un auteur très cité dans les commissariats de police ? lui demande le publiphobe. — Ah ? s'étonne l'académicien, écarquillant les yeux. — Oui, cité... par moi. J'ai en effet été interpellé à neuf reprises, et, chaque fois, j'ai dit que vous aviez un jour suggéré de "brûler les panneaux publicitaires et leurs auteurs au milieu". J'étais toujours interpellé pour la même raison : barbouillage d'affiches au grand jour. — Je vous félicite, dit le philosophe, et suis de tout cœur avec vous ! Avant-hier, à Budapest, j'ai dit à mille étudiants, devant lesquels je donnais une conférence, que j'avais compris, sur le boulevard périphérique de Paris, la différence entre l'homme et l'animal. — Ah ? — Oui, continue l'académicien, vous avez peut-être remarqué que les panneaux publicitaires, sur le bord de ce boulevard, sont beaucoup plus nombreux au nord et à l'est qu'à l'ouest, par exemple à la hauteur de Neuilly, où vivent souvent les publicitaires. Ceux-ci font fortune à l'est, mais habitent à l'ouest. Contrairement à l'animal, qui pisse là où il vit, le publicitaire pisse là où il ne vit pas. — En quelque sorte, enchérit le barbouilleur, l'animal marque son territoire, alors que le publicitaire marque le territoire des autres. — Exactement ! »

VIII ■ Langue de téléspectateur

Point n'est besoin d'avoir la télévision (ou plutôt d'être eu par elle) pour observer les dégâts de cette machine à propager les virus : tout le monde a, dans son entourage, au moins un téléspectateur, qu'il suffit d'écouter. Par exemple, le téléspectateur finit par dire : « Un nombre conséquent de lapins attaquent la couleuvre. » Le non-téléspectateur, lui, s'obstine à dire : « Un nombre important de lapins attaquent la couleuvre. »

IX ■ Paysages de France libère Échirolles

Avril 2005 : Paysages de France dénonce trois dispositifs publicitaires lumineux, aussi illégaux que gigantesques, appartenant à un hypermarché d'Échirolles (Isère). Le maire confirmera l'infraction par écrit ; le président de la chaîne d'hypermarchés concernée ne répondra jamais à l'association. Octobre et novembre 2005 : démontage de deux premiers dispositifs. 9 mars 2006 : le troisième étant toujours en place, l'association porte plainte. Fin mars : démontage du troisième dispositif. (Communiqué du 27 mars 2006.)

Incidentement, signalons que le permanent de Paysages de France a été insulté par téléphone le 2 février 2006 : M. Alban Coudert, de Romagnat, n'avait pas apprécié d'être contraint d'enlever sa préenseigne en infraction. Non content d'insulter l'association qui avait porté plainte contre lui, il a prétendu être allé voir le maire et la direction départementale de l'Équipement et avoir obtenu deux autorisations en bonne et due forme pour implanter deux nouvelles préenseignes au lieu d'une seule. Menaçant même l'association de l'attaquer en justice si elle devait s'aviser de les lui faire démonter.

X ■ Agenda

- 11 avril 2006, Paris : réunion publique de R.A.P., 22, rue Boulard (métro Denfert-Rochereau), de 20 h à 23 h.
- 28 avril, Paris, Rouen, Montpellier... : barbouillages antipublicitaires en public (contact : Collectif des déboulonneurs).
- 29 avril, Montauban (82) : recouvrement de panneaux à 11 h, au rond-point Tempé-Lait (quartier Sapiac).
- 3 mai, Paris : conférence de presse pour le procès du 27 juin, Radio France (salle du CAPE), de 17 h à 19 h (sous réserve).
- 9 mai, Paris : réunion publique de R.A.P. (se faire préciser le lieu).
- 26 mai, Paris, Rouen, Montpellier... : barbouillages antipublicitaires en public (contact : Collectif des déboulonneurs).
- 10 juin : journée nationale de déversements de prospectus (contact : R.A.P.).
- 23 juin, Paris, Rouen, Montpellier... : barbouillages antipublicitaires en public (contact : Collectif des déboulonneurs).
- 27 juin, Montpellier : procès de deux barbouilleurs au tribunal correctionnel (contact : Collectif des déboulonneurs).

XI ■ Carnet d'adresses

- *Brisons nos chaînes !* (revue du Réseau pour l'abolition de la télévision) : 145, r. Amelot, 75011 Paris.
- *Casseurs de pub* (la revue de l'environnement mental) : 11, pl. Croix-Pâquet, 69001 Lyon ; tph. 04 72 00 09 82 ; tcp. 04 78 28 57 78 ; internet : www.casseursdepub.org .
- Collectif des déboulonneurs : 24, rue Louis-Blanc, 75010 Paris ; deboulonneurs@no-log.org ; www.deboulonneurs.org .
- La Meute (réseau contre la publicité sexiste) : 163, r. de Charenton, 75012 Paris ; internet : www.lameute.org.free.fr .
- Paysages de France (association agréée, spécialisée notamment dans la lutte contre l'affichage publicitaire) : M.N.E.I., 5, pl. Bir-Hakeim, 38000 Grenoble ; tph.-tcp. 04 76 03 23 75 ; internet : www.paysagesdefrance.free.fr .
- Résistance à l'agression publicitaire (R.A.P.) [association concurrente du Publiphobe] : 53, r. Jean-Moulin, 94300 Vincennes ; tph. 01 43 28 39 21 ; tcp. 01 58 64 02 93 ; internet : www.antipub.net .

XII ■ Catalogue

- Prochain numéro seulement : 15 centimes + une enveloppe timbrée à votre adresse.
- Série complète des 93 numéros parus (10 euros, port et enveloppe compris).

XIII ■ Abonnement et commandes

- Abonnement : 6 euros les dix numéros (soit un peu plus d'un an). [*Abonnement spécial malvoyants : 10 euros.*]
- Commandes (des articles du catalogue) : sauf indication contraire, envoyez une enveloppe timbrée à votre adresse et la somme indiquée. Si aucun prix n'est indiqué, comptez 8 centimes par page. Timbres, chèques et virements acceptés (« Le Publiphobe », CCP 346257 X Paris).

Ce numéro 94 peut être photocopié et diffusé.

Yvan Gradis

Le Publiphobe, B. P. 12, 94211 La Varenne-Saint-Hilaire Cedex, France.

Tph. 01 41 81 69 17, tcp. 01 42 83 45 01.

(La série complète du *Publiphobe* est téléchargeable gratuitement sur le site internet : www.indesens.org .)